

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

31 MARS 2021

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	19
Information supplémentaire (non audité)	
Tableau des programmes du RLISS de Champlain et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	20
Tableau des programmes cliniques du ministère de la Santé, Santé mentale des enfants et des jeunes (SMEJ) et du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Le CAP : Centre d'appui et de prévention

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le CAP : Centre d'appui et de prévention (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Les états financiers ont été préparés par la direction pour satisfaire aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider l'organisme à se conformer aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de l'organisme, au Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain (RLISS), au ministère de la Santé, à la Ville d'Ottawa, au ministère de la Santé et des soins de longue durée de l'Ontario et au ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 20, 21 et 22, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière applicable est acceptable pour la préparation des états financiers dans les circonstances, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

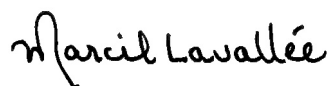
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables décrites à la note complémentaire 3 ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 12 juillet 2021

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

4

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplacement	2021 Total	2020 Total
PRODUITS				
Subventions et contributions (annexe A)	10 838 836 \$	- \$	10 838 836 \$	9 129 562 \$
Services professionnels	3 442 944	-	3 442 944	3 262 465
Location	96 841	-	96 841	46 142
Contribution du Fonds de fonctionnement	-	6 976	6 976	6 976
Autres produits (annexe B)	102 164	-	102 164	236 684
	14 480 785	6 976	14 487 761	12 681 829
CHARGES				
Salaires, avantages sociaux et contractuels	10 941 614	-	10 941 614	9 249 462
Services professionnels	711 026	-	711 026	552 309
Loyer, taxes foncières et services publics	476 819	-	476 819	332 105
Télécommunications et frais informatiques	382 144	-	382 144	391 221
Entretien, réparations et achat de fournitures	353 239	-	353 239	355 252
Nourriture et traiteurs	153 970	-	153 970	241 088
Assurances et autres charges administratives	127 720	-	127 720	74 035
Autres charges liées aux programmes	59 343	-	59 343	95 711
Formation et conférences	52 774	-	52 774	64 015
Publicité et promotion	30 440	-	30 440	44 412
Frais de déplacement	18 325	-	18 325	78 113
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	69 204	-	69 204	65 491
Amortissement des autres immobilisations	433 669	-	433 669	144 930
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	6 976	-	6 976	6 976
	13 817 263	-	13 817 263	11 695 120
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	663 522 \$	6 976 \$	670 498 \$	986 709 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

5

	Fonds de fonctionnement			2021 Total	2020 Total
	Non affecté	Fonds de réserve de capital et éventualités	Fonds de réserve de remplacement		
SOLDE AU DÉBUT	696 578 \$	1 443 202 \$	197 671 \$	2 337 451 \$	1 350 742 \$
Excédent des produits sur les charges	663 522	-	6 976	670 498	986 709
Affectation interne (note 11)	(1 000 000)	1 000 000	-	-	-
SOLDE À LA FIN	360 100 \$	2 443 202 \$	204 647 \$	3 007 949 \$	2 337 451 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

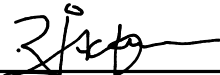
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021


6

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplacement	2021 Total	2020 Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	995 896 \$	51 563 \$	1 047 459 \$	2 496 650 \$
Débiteurs (note 4)	1 023 359	-	1 023 359	411 862
Subventions et contributions à recevoir	2 336 732	-	2 336 732	794 669
Frais payés d'avance	32 904	-	32 904	35 461
Dépôt à terme	-	-	-	600 000
Avances interfonds, sans intérêt	(153 084)	153 084	-	-
	4 235 807	204 647	4 440 454	4 338 642
IMMOBILISATIONS (note 5)	4 578 135	-	4 578 135	4 786 320
	8 813 942 \$	204 647 \$	9 018 589 \$	9 124 962 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur

7/12/2021



_____, administrateur

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

7

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplacement	2021 Total	2020 Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Prêt à demande, sans intérêt	499 183 \$	- \$	499 183 \$	499 183 \$
Créditeurs et frais courus (note 7)	1 442 068	-	1 442 068	2 286 529
Vacances à payer	153 543	-	153 543	136 002
Subventions et contributions à rembourser	366 494	-	366 494	131 582
Subventions et contributions reportées (note 8)	249 860	-	249 860	30 969
Produits reportés	132 135	-	132 135	107 449
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	67 130	-	67 130	38 519
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	-	-	-	306 854
	2 910 413	-	2 910 413	3 537 087
DETTES À LONG TERME (note 9)	209 039	-	209 039	-
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS (note 10)	2 891 188	-	2 891 188	3 250 424
	3 100 227	-	3 100 227	3 250 424
	6 010 640	-	6 010 640	6 787 511
SOLDES DE FONDS				
Fonds de fonctionnement Non affecté	360 100	-	360 100	696 578
Fonds de réserve de capital et éventualités (note 11)	2 443 202	-	2 443 202	1 443 202
Affectation externe	-	204 647	204 647	197 671
	2 803 302	204 647	3 007 949	2 337 451
	8 813 942 \$	204 647 \$	9 018 589 \$	9 124 962 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

8

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	670 498 \$	986 709 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	502 873	210 421
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(374 132)	(131 010)
	799 239	1 066 120
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	(2 499 434)	29 987
	(1 700 195)	1 096 107
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(294 688)	(2 613 106)
Encaissement d'un dépôt à terme	600 000	-
	305 312	(2 613 106)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions et contributions reçues liées aux immobilisations	14 896	883 863
Remboursement de la dette à long terme	(69 204)	(65 491)
	(54 308)	818 372
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 449 191)	(698 627)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 496 650	3 195 277
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 047 459 \$	2 496 650 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CAP : Centre d'appui et de prévention est issu du regroupement volontaire de Maison Fraternité et du Centre Psychosocial tel qu'indiqué à la note 2. L'organisme, une corporation privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, offre des services en santé mentale, en dépendances et autres services thérapeutiques aux personnes et familles francophones de l'Ontario. Le CAP : Centre d'appui et de prévention est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. INTÉGRATION VOLONTAIRE

Le 1 avril 2020, Maison Fraternité et le Centre Psychosocial ont procédé à l'intégration volontaire des deux organismes de bienfaisance afin d'unir leurs forces, leur capital humain et leur expertise.

Cette opération a été comptabilisée en utilisant les valeurs comptables aux états financiers des deux organismes intégrés.

Les états financiers de l'organisme issus de l'intégration, le CAP : Centre d'appui et de prévention, reflètent les soldes de fonds, actifs et passifs de Maison Fraternité et du Centre Psychosocial pour la période au cours de laquelle l'intégration a eu lieu ainsi que pour toutes les périodes précédentes, comme si les deux organismes avaient toujours été intégrés.

Les informations financières des deux organismes en date du 31 mars 2020, soit avant l'intégration volontaire, sont les suivantes :

	Maison Fraternité	Centre Psychosocial	Total
Produits	3 672 128 \$	9 009 701 \$	12 681 829 \$
Charges	3 593 549 \$	8 101 571 \$	11 695 120 \$
Actif à court terme	973 725 \$	3 364 917 \$	4 338 642 \$
Actif à long terme	2 696 556 \$	2 089 764 \$	4 786 320 \$
Passif à court terme	1 048 726 \$	2 488 361 \$	3 537 087 \$
Passif à long terme	1 142 505 \$	2 107 919 \$	3 250 424 \$
Solde de fonds	1 479 050 \$	858 401 \$	2 337 451 \$

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis selon les principales méthodes comptables décrites ci-dessous, pour satisfaire aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Certaines des méthodes comptables utilisées aux fins de l'établissement de ces états financiers s'écartent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), tel que décrit ci-dessous :

Immobilisations

Plutôt que d'être amorties sur leur durée de vie utile estimative d'une manière logique et systématique en fonction de leur utilisation, les immobilisations financées par des emprunts hypothécaires sont comptabilisées au coût et sont amorties au même rythme que le remboursement en capital de ces emprunts.

Contributions au Fonds de réserve de remplacement

Les contributions du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve de remplacement sont constatées à l'état des résultats plutôt que d'être présentées comme un transfert interfonds.

Les méthodes comptables suivantes sont conformes aux NCOSBL :

Comptabilité par fonds

Les opérations courantes de l'organisme sont comptabilisées dans le Fonds de fonctionnement.

L'organisme doit, en vertu de son entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, constituer un fonds pour remplacer l'équipement ou pour effectuer des réparations majeures aux résidences Cantin et Laval. Les opérations relatives à ces exigences sont comptabilisées dans le Fonds de réserve de remplacement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations.

Apports à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les subventions et contributions reçues pour le financement des immobilisations sont reportées et constatées à titre de produits par amortissement linéaire en fonction de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les produits de services professionnels et les autres produits sont constatés lorsqu'il y a preuve de l'existence d'une entente, lorsque le service a été rendu, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux.

Présentation de l'entité contrôlée

La Fondation du Centre Psychosocial (Fondation), qui est contrôlée par Le CAP : Centre d'appui et de prévention puisque ce dernier est l'unique membre de la Fondation, n'est pas consolidée dans les états financiers de l'organisme.

Les opérations avec la Fondation ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Immobilisations financées par l'organisme

Les autres immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Immeubles	Dégressif et linéaire	5 % et 25 ans
Mobilier, équipement et équipement informatique	Dégressif et linéaire	20 % et 5 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail plus une option de renouvellement

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs ainsi que des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du prêt à demande, des créditeurs et frais courus, des vacances à payer, des subventions et contributions à rembourser et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes clients	697 214 \$	227 176 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	326 145	184 686
	1 023 359 \$	411 862 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

13

5. IMMOBILISATIONS

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations financées par hypothèque				
Terrains	297 455 \$	236 799 \$	60 656 \$	75 829 \$
Immeubles	1 020 845	813 762	207 083	259 000
Ameublement et équipement	41 591	33 161	8 430	10 544
	1 359 891	1 083 722	276 169	345 373
Autres immobilisations				
Terrains	577 850	-	577 850	577 850
Immeubles	2 968 754	1 224 321	1 744 433	1 815 931
Mobilier, équipement et équipement informatique	310 251	175 241	135 010	128 608
Matériel roulant	75 274	15 055	60 219	75 274
Améliorations locatives	2 115 236	330 782	1 784 454	316 440
Améliorations locatives en cours de construction	-	-	-	1 526 844
	6 047 365	1 745 399	4 301 966	4 440 947
	7 407 256 \$	2 829 121 \$	4 578 135 \$	4 786 320 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 450 000 \$, au taux préférentiel plus 1 %. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur un immeuble dont la valeur comptable nette est de 46 157 \$ au 31 mars 2021. La marge de crédit est inutilisée aux 31 mars 2021 et 2020.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	835 895 \$	2 128 962 \$
Déductions à la source à payer	554 737	106 131
Compte à payer à la Fondation du Centre Psychosocial	51 436	51 436
	1 442 068 \$	2 286 529 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

14

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	30 970 \$	945 138 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	2 215 664	30 970
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(1 996 774)	(945 138)
Solde à la fin	249 860 \$	30 970 \$

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2021	2020
Ville d'Ottawa	228 328 \$	30 970 \$
Youth Services Jeunesse	21 532	-
	249 860 \$	30 970 \$

9. DETTES À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété située au 242, rue Cantin d'une valeur comptable nette de 193 940 \$ – 0,65 %, échéant en avril 2025, remboursable par versements mensuels de 4 052 \$, capital et intérêts	193 940 \$	242 819 \$
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété située au 105, rue Laval d'une valeur comptable nette de 82 229 \$ – 0,68 %, échéant en mai 2025, remboursable par versements mensuels de 1 686 \$, capital et intérêts	82 229	102 554
	276 169	345 373
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	67 130	38 519
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	-	306 854
	209 039 \$	- \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

15

9. DETTES À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	67 130 \$
2023	67 663 \$
2024	68 108 \$
2025	73 268 \$

10. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées - immobilisations sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	3 250 424 \$	2 497 571 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	14 896	883 863
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(374 132)	(131 010)
Solde à la fin	2 891 188 \$	3 250 424 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES

Le Fonds de fonctionnement est composé du Fonds non affecté et d'un fonds grévé d'une affectation interne intitulé le Fonds de réserve de capital et éventualités.

Fonds de réserve de capital et éventualités

Le Fonds de réserve de capital et éventualités est établi pour des charges majeures ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le conseil d'administration. L'organisme vise à atteindre un montant représentant six mois d'opérations afin d'assurer sa survie advenant des compressions budgétaires importantes.

Le conseil d'administration a approuvé un transfert d'un montant de 1,000,000 \$ provenant du Fonds non affecté pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

16

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	(611 497) \$	(328 791) \$
Subventions et contributions à recevoir	(1 542 063)	(615 435)
Frais payés d'avance	2 557	(4 324)
Créditeurs et frais courus	(844 461)	1 821 985
Vacances à payer	17 541	72 369
Subventions et contributions à rembourser	234 912	84 807
Subventions et contributions reportées	218 891	(914 168)
Produits reportés	24 686	(86 456)
	(2 499 434) \$	29 987 \$

13. PROGRAMMES D'AIDE À LA RETRAITE

L'organisme contribue à deux régimes de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. L'organisme verse une contribution équivalente à 1,3 fois le montant contribué par les employés pour le premier régime et une contribution équivalente au montant contribué par les employés pour le deuxième régime. Les montants versés par l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2021 totalisent 624 426 \$ (2020 : 519 943 \$).

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de partenaires particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 84 % du total des autres créances sont à recevoir de deux partenaires importants. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

17

15. ENTITÉ CONTRÔLÉE

La Fondation du Centre Psychosocial, une fondation publique constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, voit à réaliser des projets de l'organisme Le CAP : Centre d'appui et de prévention.

Les états financiers condensés (non audités et non examinés) de la Fondation du Centre Psychosocial au 31 mars 2021 sont les suivants :

	2021	2020
Situation financière		
Total des actifs	318 486 \$	318 308 \$
Total de l'actif net	318 486 \$	318 308 \$
Produits et charges		
Total des produits	274 \$	39 499 \$
Total des charges	96	87
Excédent des produits sur les charges	178 \$	39 412 \$
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	178 \$	6 976 \$
Activités d'investissement	(40)	(2 991)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	138 \$	3 985 \$

16. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 1 209 100 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022	384 200 \$
2023	388 100 \$
2024	186 100 \$
2025	144 700 \$
2026	26 000 \$
Autres	80 000 \$

17. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des services à rendre qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

19

	2021	2020
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain (RLISS)	2 962 603 \$	3 011 108 \$
Ministère de la Santé, Santé mentale des enfants et des jeunes	2 823 529	2 701 529
Ville d'Ottawa	2 138 330	2 702 840
Subvention salariale d'urgence du Canada	1 865 755	-
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	197 953	198 253
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	138 753	158 753
Youville Center	126 630	126 212
Youth Services Jeunesse	77 334	-
Autres	133 817	99 857
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	374 132	131 010
	10 838 836 \$	9 129 562 \$

ANNEXE B - AUTRES PRODUITS

Libérations syndicales	38 187 \$	32 791 \$
Contributions parentales pour les centres éducatifs	18 750	10 973
Divers	26 528	49 425
Intérêts	13 709	56 165
Dons	4 990	33 699
Gala bénéfice	-	53 631
	102 164 \$	236 684 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

TABLEAU DES PROGRAMMES DU RLISS DE CHAMPLAIN ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE DE L'ONTARIO

EXERCICE CLOS DE 31 MARS 2021

(non audité)

20

	Programme santé	Programme logement	Total
PRODUITS			
Subventions et contributions			
- Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain (RLISS)	2 962 603 \$	- \$	2 962 603 \$
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	-	197 953	197 953
- Subvention salariale d'urgence du Canada	329 123	29 362	358 485
- Amortissement des subventions et contributions reportées – immobilisations	33 953	2 317	36 270
Autres	18 602	-	18 602
	3 344 281	229 632	3 573 913
CHARGES			
Salaires, avantages sociaux et contractuels	2 823 216	31 993	2 855 209
Services professionnels	9 939	-	9 939
Loyer, taxes foncières et services publics	159 687	37 290	196 977
Télécommunications et frais informatiques	78 146	-	78 146
Entretien, réparations et achat de fournitures	92 408	76 313	168 721
Nourriture et traiteurs	104 983	-	104 983
Assurances et autres charges administratives	-	-	-
Autres charges liées aux programmes	25 253	5 433	30 686
Formation et conférences	2 455	-	2 455
Publicité et promotion	281	-	281
Frais de déplacement	16 730	-	16 730
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	-	69 204	69 204
Amortissement des autres immobilisations	31 183	2 423	33 606
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	-	6 976	6 976
	3 344 281	229 632	3 573 913
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$	- \$

